

APPENDICE No 2

M. SPEAKMAN: C'est la raison de la clause conditionnelle de ma proposition.

Le PRÉSIDENT: M. Munroe préfère faire partie d'un autre sous-comité. Quelqu'un voudrait-il proposer la composition du sous-comité de la réintégration et de l'assurance?

M. CALDWELL: On m'a demandé de proposer—ce n'est pas de mon initiative—mais je propose:

“Que le sous-comité de la réintégration et de l'assurance se compose de: le docteur A. W. Chisholm, MM. A. Stork, F. J. Pelletier, W. G. Raymond, Mlle A. McPhail, le colonel J. A. Arthurs et le docteur M. MacLaren.”

M KNOX: Je préfère être du comité de l'établissement sur les terres.

La motion est adoptée.

Le PRÉSIDENT: Je désirerais qu'on fasse une motion pour nommer le comité de l'établissement des soldats sur les terres. On a suggéré les noms suivants: MM. A. Speakman, C. G. Power, O. Turgeon, W. Forrester, E. A. Munroe, Andrew Knox, D. Sutherland, le général A. E. Ross, A. B. Hudson et E. W. Robinson.

M. CARROLL: Je propose que le nom de M. Robinson soit ajouté à ce comité.

La motion est adoptée.

M. CALDWELL: Si l'un des membres du sous-comité des pensions préfère être du sous-comité de l'établissement sur les terres, je changerais volontiers.

Le PRÉSIDENT: Vous voulez être du sous-comité des pensions?

M. CALDWELL: Oui.

Le PRÉSIDENT: Le sous-comité suivant est le sous-comité général qui consistera, selon ma suggestion, des présidents des divers sous-comités et des autres personnes que vous jugerez à propos de choisir. Proposez les noms.

M. ARTHURS: Il y a trois sous-comités. Je crois que les présidents de ces trois sous-comités et vous-même, monsieur le président, suffiraient pour le sous-comité général. C'est ma proposition.

Le PRÉSIDENT: Nous pourrions peut-être ajouter le vice-président.

M. ARTHURS: Oui.

M. SPEAKMAN: Et le secrétaire.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, cela complète notre organisation, et je vous remercie de la façon courtoise avec laquelle vous avez accepté mes suggestions. Voici ce que nous devrions faire, je crois: inviter les chefs de divisions, c'est-à-dire la réintégration, l'assurance et l'établissement des soldats sur les terres et les autres divisions dont j'ai parlé, de venir au commencement de la semaine nous donner, non un compte rendu détaillé de leurs opérations, nous avons cela par écrit, mais nous présenter sommairement leur opinion et nous soumettre les modifications que, selon eux, nous devrions recommander dans notre rapport général. Le comité agrée-t-il l'idée de nous réunir, disons mardi, et de faire comparaître ces fonctionnaires à tour de rôle?

M. SPEAKMAN: Je suppose que le secrétaire donnera dans tous les cas aux membres du comité des avis de la date des réunions, car il y tant de réunions qu'il est presque impossible de n'en pas oublier.